

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DE L'YONNE

**Conventions de partenariat entre l'Agence Technique Départementale et
le Département de l'Yonne**

Délibération n° CA-2021-15



Date de convocation : 15 novembre 2021

Sous la présidence de Monsieur Patrick GENDRAUD, Président de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne.

- Collège des Conseillers Départementaux

Présents :

- M. Gérard ANDRE, Conseiller Départemental de Saint-Florentin
- M. Christophe BONNEFOND, Conseiller Départemental d'Auxerre 3
- M. Philippe BURIER, Conseiller Départemental de Joigny
- M. Jérôme DELAVault, Conseiller Départemental de Briennon-sur-Armançon
- Mme Delphine GREMY, Conseillère Départementale du Gâtinais en Bourgogne
- M. Jordan HEITZMANN, Conseiller Départemental d'Avallon
- M. Pascal HENRIAT, Conseiller Départemental d'Auxerre 4
- Mme Colette LERMAN, Conseillère Départementale de Joux-la-Ville
- M. Magloire SIOPATHIS, Conseiller Départemental d'Auxerre 2
- M. Lionel TERRASSON, Conseiller Départemental de Villeneuve-sur-Yonne
- M. Christian DESCHAMPS, Conseiller Départemental du Gâtinais en Bourgogne

Excusés :

- Mme Arminda GUIBLAIN, Conseillère Départementale d'Auxerre 2
- M. Gilles ABRY, Conseiller Départemental du Coeur de Puisaye
- M. François BOUCHER, Conseiller Départemental de Migennes
- M. Jean-Pierre RAOUT, Conseiller Départemental de Charny

- Collège des Communes et Établissement Publics de Coopération Intercommunale

Présents :

- M. Dominique BOURREAU, Commune de Villeneuve-la-Guyard
- Mme Dominique CHAPPUIT, Commune de Rosoy
- M. David GARNIER, Commune de Valravillon
- M. Didier MORLE, Commune de Chemilly-sur-Yonne
- M. Roger PRIGNOT, Commune de Pourrain
- M. Gilles SACKPEY, Commune d'Etivey
- M. Alain DE CUYPER, Commune de Ligny-le-Châtel
- M. Claude DEPUYDT, Commune de Flogny-la-Chapelle
- Mme Jeannine JOUBLIN, Commune de Mailly-la-Ville
- M. Didier MOREAU, Commune de Béon
- M. Olivier RAUSCENT, Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan

Excusés :

- Mme Sylvie CHARPIGNON, PETR de l'Avallonnais
- M. Jean-Claude DENOS, Commune de Courson-les-Carières
- M. Jean-Marc DICHE, Commune d'Ancy-le-Franc
- M. Richard ZEIGER, Commune de Joigny

Vu la délibération n° AG-2015-01 de l'Assemblée Générale du 8 juillet 2015 approuvant les statuts de l'Agence Technique Départementale,

Vu l'article 19 des statuts qui dispose que "par convention avec le Département des moyens peuvent être mis à disposition de l'Agence",

Vu la délibération n° CP20210924_051 de la commission permanente du Conseil départemental en date du 24 septembre 2021 portant sur le renouvellement des conventions de partenariat et de mise à disposition de moyens entre le Département et l'ATD,

Considérant que ces conventions ont pour objet de définir la nature et les modalités du partenariat entre le Département et l'Agence, et notamment les modalités financières,

Considérant les conventions de 2015 qui portaient sur le partenariat général entre le Conseil Départemental et l'A.T.D. 89, la mise à disposition de moyens informatiques, de moyens humains, de locaux et de véhicules,

Considérant le terme de ces conventions initiales prévu le 31 juillet 2018 prolongés au 31 juillet 2021 par voie de reconduction expresse,

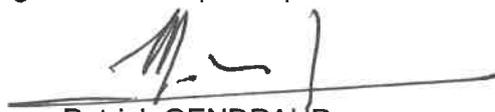
Le Président informe le Conseil d'Administration que les 5 conventions de partenariat suivantes ont été prolongées par voie d'avenant pour 3 ans.

**Le Conseil d'Administration prend acte de la prolongation par avenant,
des conventions de partenariat suivantes,
entre l'Agence Technique Départementale et le Département de l'Yonne :**

	Échéance
- Convention Cadre	31/07/21
- Convention de mise à disposition du matériel informatique	31/07/21
- Convention de mise à disposition des véhicules	31/07/21
- Convention de mise à disposition du personnel	31/07/21
- Convention de mise à disposition des locaux	26/07/24

le 17 DEC. 2021

Le Président
de l'Agence Technique Départementale


Patrick GENDRAUD

- Transmis au représentant de l'État le : 17 DEC. 2021
- Notifié aux intéressés le : 17 DEC. 2021